



# Règlement des Championnats de France Samedi 14 avril 2018

Kettlebell Sport (10 mn)

*Ce championnat est réservé aux licenciés compétition de la FFForce*

*Il est régi par le règlement sportif disponible sur le site de la FFForce.*

**CLÔTURE DES INSCRIPTION : dimanche 8 avril à minuit.**

L'inscription est validée dès réception de la carte d'athlète par mail : [montmartroise1898@gmail.com](mailto:montmartroise1898@gmail.com)

## FRAIS D'INSCRIPTION

Épreuves messieurs :

Biathlon (arraché + jeté) : 30€

Épaulé-Jeté : 30€

Épreuves dames :

Arraché : 30€

Épaulé-Jeté à un bras : 30€

**NB : le tarif passe à 60€ /épreuve si l'inscription a lieu le jour même.**

**Mode de règlement :** Chèque à l'ordre de la SAM, espèces ou virement.

Coordonnées bancaires : SOC. ATHLETIQUE MONTMARTROISE

CCM PARIS MONTMARTRE GDS BLDS

IBAN (International Bank Account Number): FR76 1027 8060 3900 0220 8710 157

BIC (Bank Identifier Code) : CMCIFR2A

**LIEU :** Centre Sportif Bertrand Dauvin – Grand Gymnase

12 rue René Binet 75018 Paris (Porte de Clignancourt)

**HORAIRES :** Pesée : 10 h ~ 11h

Présentation : 12h45

**Début de la compétition : 13h**

Les athlètes sont tenus de rester jusqu'à la fin de la compétition.



## **CLASSEMENT**

Le classement sera effectué à l'indice.

Libre choix est donnée de la kettlebell : 8kg / 12kg / 16kg / 20 kg / 24kg / 32kg.

Les minimas effectués suivant les règles de la FFFORCE et de l'IUKL seront enregistrés officiellement.

**Il y aura un classement général toutes catégories.**

**Il y aura un classement par catégories d'âges :**

Groupe U18 HOMMES ET FEMMES nés en 2000 et après.

Groupe U40 HOMMES nés en 1979 ~ 1999

Groupe U35 FEMMES née en 1984 ~ 1999

Groupe +40 HOMMES nés en 1978 et avant.

Groupe +35 FEMMES nées en 1983 et avant

## **LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS**

Dans le cadre de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 le Participant a un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données de son dossier. Pour user de cette faculté, le participant doit s'adresser au Bureau de la SAM.

## **IMPONDÉRABLES**

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ce règlement pour faire face aux impondérables.